



Numéro 161
24 octobre 2018



BLE :
Désherbage : intervenir
Ravageurs : à surveiller

COLZA :
Ravageurs : à surveiller

**PROTEAGINEUX
D'HIVER :**
Semis à partir du 25/10

ENQUETE RECOLTE :
Soja, maïs et betteraves

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV8 Ile-de-France n° 36 du 24/10/2018. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Forêt

Avec la contribution financière de l'ensemble d'acteurs privés et publics impliqués dans le développement agricole et rural.

AGROMETEO

Les conditions météorologiques de cette semaine sont propices aux semis et aux traitements (hygrométrie élevée, rosée persistante, faibles vents et températures douces). Attention, les prévisions indiquent une instabilité à partir de dimanche, ce qui pourrait empêcher les interventions de pulvérisation.

BLE

(semis à stade 2 feuilles)

Semis

Variétés à semer

A partir du 25 octobre, certaines variétés ne sont plus conseillées à cause du risque de gel durant la montaison ou d'échaudage durant le remplissage. Cela concerne par exemple BOREGAR, GRANAMAX, TERROIR ou CHEVIGNON.

Les variétés adaptées aux semis du 25 octobre sont RUBISKO, LG ABSALON, FRUCTIDOR, NEMO, SYLLON, CELLULE, COMPLICE, OREGRAIN, DESCARTES, et FILON (liste non exhaustive).

Rappel des densités de semis

Densité de semis (grains/m ²)	Du 20 octobre au 5 novembre	
	bonnes conditions	préparation difficile
Limons et limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi-profonds Limons calcaires profonds et semi-profonds	220-250	240-280
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	250-280	280-300
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, argiles	300-330	330-350
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	280-300	320-380
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	300-350	330-400

Hybrides : ne pas dépasser 150 grains/m², pour des raisons de coût de la semence.

Semis tardif : les conditions actuelles de semis sont généralement bonnes. Attention, cependant, aux situations très sèches notamment derrière betteraves. Une augmentation de 10 % de la densité de semis peut permettre de compenser le risque de mauvaise levée.

Pour calculer les densités à des dates intermédiaires, prendre la densité au 1^{er} octobre et ajouter 1 % par jour de retard. Attention à bien évaluer le taux de germination pour adapter les densités en fonction de celui-ci.

Désherbage sur blé et escourgeon

Stade 1-2 feuilles

On observe beaucoup de ray-grass ou vulpin en cours de levée et ce, malgré des passages en pré et/ou en post-levée déjà réalisés. Les produits appliqués sur sol sec n'ont pénétré que partiellement dans le sol et sont en attente de pluie (min 5 mm) pour se positionner au contact des graines d'adventices.

Si le post-levée a déjà été appliqué, attendre les pluies et observer l'évolution des adventices.

Si le post-levée n'a pas encore été réalisé, intervenir dans les 3 jours. Renforcer votre herbicide racinaire (TROOPER, PROWL, DEFI, CARAT) avec un produit foliaire type DFF (COMPIL, FOSBURI), chlortoluron ou Clodinafop (DAIKO) pour renforcer son efficacité.

- Produits possibles : DEFI 2 l/ha + CARAT 0,6 l/ha ou FOSBURI 0,5 l/ha + DEFI 2 à 3 l/ha ou FOSBURI 0,5 l/ha + DAIKO 2,25 l/ha

▲ **Stade semis - pointant**

Certaines parcelles lèvent péniblement, entraînant des stades très hétérogènes. Les conditions sèches ont retardé l'application du prélevée et il est maintenant difficile de positionner un herbicide sans risque de phytotoxicité.

- En cas d'infestation moyenne à importante, il est conseillé d'intervenir tout de même, malgré le risque de perte de pieds en profitant des conditions actuelles propices aux désherbages. Suivre les mêmes consignes d'association de produits que sur les stades 1-2 feuilles.

- En cas d'infestation faible, il est possible d'attendre la levée homogène de la parcelle avec le risque que les conditions météorologiques des prochaines semaines ne permettent pas d'intervention (vents).

- Produits de prélevée utilisables : DEFI 3 l/ha ; DEFI 2 l/ha + CARAT 0,6 l/ha ; TROOPER* 2,2 l/ha

- Produits de post-levée (à 1 feuille) utilisables : FOSBURI 0,5 l/ha + DEFI 2 à 3 l/ha ; FOSBURI 0,5 l/ha + DAIKO** 2,25 l/ha

*Attention au TROOPER particulièrement agressif au stade pointant

**Ne pas appliquer sur l'escourgeon.



La mise en œuvre d'une stratégie agronomique de gestion des adventices se raisonne au niveau du système de culture, c'est-à-dire dans le temps avec une cohérence des principaux leviers : diversification des périodes de semis, faux-semis, labour occasionnel, décalage de dates de semis en blé.

Conditions d'utilisation des herbicides racinaires : le matin, sur sol humide et préparation fine. Le froid n'est pas gênant aux applications, absence de vent.

▲ **Ravageurs sur blé et escourgeon**

▲ **Cicadelles**

Les cicadelles sont toujours présentes. Les relevés indiquent cependant une intensité moindre, souvent en dessous du seuil indicatif de risque de 30 captures hebdomadaire. A surveiller.

- Stade sensible : de la levée au stade 3 feuilles

- Seuil indicatif de risque :

- De 30 à 100 captures hebdomadaire, risque moyen
- Plus de 100 captures hebdomadaire, risque élevé

Produits possibles : DECIS PROTECH 0,5 l/ha ou KARATE ZEON 0,075 l/ha ou MAVRIK FLO 0,2 l/ha.



(Source : Terre-net)

▲ **Pucerons vecteurs de la Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO)**

Les conditions actuelles sont favorables aux pucerons. On les retrouve dans une moindre mesure dans les parcelles de blé et d'escourgeon, en dessous du seuil indicatif de risque pour le moment. Attention, cependant, aux parcelles de colza ou d'interculture voisines, souvent très occupées par les pucerons. Un déplacement des populations pourrait avoir lieu lors de la destruction de ces derniers après le 1^{er} novembre. A surveiller.

- Seuil indicatif de risque : 10 % de pieds colonisés ou présence sur plante pendant plus de 10 jours pendant les 6 premières semaines de végétation ou jusqu'au stade tallage.

- A surveiller plus particulièrement en parcelles abritées et au voisinage des repousses de céréales récemment travaillées.

- Produits possibles : DECIS PROTECH 0,5 l/ha ou KARATE ZEON 0,075 l/ha ou MAVRIK FLO 0,2 l/ha

ASTUCE : ajouter 1 l d'huile type MIX-IN ou ACTIROB B avec un insecticide peut accroître l'efficacité du traitement de 10 points.



Conditions d'utilisation des insecticides : absence de vent et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

🚩 Ravageurs






🟢 Grosses altises

Les populations de grosses altises continuent de baisser. Rester vigilant sur les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 3-4 feuilles.

- Seuil de traitement : 3 pieds touchés sur 10 en croissance ralentie
- Produits possibles : DECIS PROTECH 0,33 l/ha ou KARATE ZEON 0,05 l/ha
 - Si un retour est nécessaire : privilégier en 2^{ème} application un produit avec organophosphoré type DASKOR 440 0,625 l/ha ou BORAVI WG 1,5 kg/ha.

🟢 Larves d'altises

Les premières larves d'altises ont été observées dans les Yvelines et le Val d'Oise. La période de surveillance doit commencer. De nombreuses larves occupent les feuilles de colza. Attention à bien reconnaître celles d'altises : corps blanc translucide avec les extrémités foncées et présence de pattes.

Altises d'hiver L1, L2, L3	Altises d'hiver L1 (grossissement)	Diptère (nombreuses espèces)	Teigne des crucifères	Tenthrede de la rave
				
Photo Terres Inovia	Photos Terres Inovia	Photos Terres Inovia et CA 27	Photos Terres Inovia	Photos Terres Inovia

(Source : BSV IDF)

- Stade de sensibilité : du stade rosette à la reprise de végétation.
- Seuil indicatif de risque : 70 % des plantes porteuses de larves ou 3 larves par plante en moyenne.

🟢 Pucerons verts

L'activité des pucerons verts dans les parcelles de colza continue. Les conditions actuelles leur sont favorables. A surveiller.

- Stade de sensibilité : de la levée au stade 6 feuilles
- Seuil indicatif de risque : 20 % des plantes porteuses d'au moins un puceron vert
- Produits possibles : DECIS PROTECH 0,5 l/ha ou KARATE ZEON 0,075 l/ha ou MAVRIK FLO 0,2 l/ha

🟢 Charançon du bourgeon terminal

Toujours peu de charançons relevés en Seine-et-Marne cette semaine. A surveiller.

- Il n'existe pas de seuil pour cet insecte. Le positionnement de l'intervention se fera en fonction du pic de vol de l'insecte.



Conditions d'utilisation des insecticides : absence de vent et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

🚩 Condition d'implantation

Les conditions actuelles sont propices aux semis. En tant que légumineuse, le pois a besoin de développer ses nodosités pour assurer son développement. Un sol aéré, bien pourvu en réserve hydrique sans pour autant souffrir d'hydromorphie est nécessaire. Les conditions d'implantation sont alors très importantes : un sol préparé sur 10-15 cm, positionner la graine à 3-4 cm de profondeur au minimum et éviter la battance.

🚩 Conseils variétaux

Les essais variétés 2017 et 2018 de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France permettent d'identifier les variétés les plus adaptées à notre terroir. Malgré des comportements parfois très différents d'une année sur l'autre, les variétés suivantes montrent de bons résultats :

Grains jaunes	Valeurs sûres : FURIOUS, FLOKON Autres variétés : CURLING, FASTE, FRESNEL Nouveautés à essayer : FROSEN, JAGGER
Grains verts	AVIRON

▲ Densité de semis

	Densité de semis (grains/m ²)
sols limoneux ou bonnes conditions	70 à 80
sols caillouteux ou conditions moyennes	80 à 90

▲ Programme désherbage

Les pois d'hiver peuvent être désherbés en prélevée et/ou post-levée selon la flore attendue. Si la pression en dicotylédone (gaillet, renouées, matricaire...) est importante, alors miser sur un programme prélevée + post-levée. Sinon, une simple post-levée peut suffire à la gestion des adventices.

▲ Prélevée

Le traitement de prélevée doit être appliqué au plus près du semis, sur un sol bien rappuyé. Ces herbicides sont racinaires et nécessitent une humidité de sol pour bien fonctionner. Surtout rouler votre parcelle avant l'application des prélevées !

- Produits possibles en prélevée seule (sans post-levée): NIRVANA S 3,5 l/ha, NIRVANA S 2,5 à 3,5 l/ha + CENTIUM CS 0,15 l/ha, CHALLENGE 600 2 l/ha + CENTIUM 36 CS 0,2 l/ha.
- Produits possibles en prélevée suivie d'un post-levée : NIRVANA S 2 à 2,5 l/ha, NIRVANA S 2 à 2,5 l/ha + CENTIUM CS 0,15 l/ha.

NIRVANA S reste aujourd'hui l'herbicide de base de la plupart des programmes. Il possède le spectre le plus large et présente une efficacité complémentaire sur ray-grass. CHALLENGE 600 est plus axé sur vulpin.

Pour connaître le spectre d'efficacité des produits, référez-vous au tableau désherbage en féverole d'hiver.

Attention !

Une seule application de CHALLENGE 600 est autorisée, soit en prélevée soit en post-levée. Le CHALLENGE 600 en cas d'application de prélevée nécessite une ZNT de 50 m par rapport aux points d'eau ainsi qu'un dispositif végétalisé permanent de 20 m. En cas d'application en post-levée, la ZNT est réduite à 20 m.



Pratiquer des faux-semis courant octobre avant le semis réduit la pression adventice.

DESTRUCTION DES COUVERTS EN INTERCULTURE

Rappel réglementaire : les couverts doivent être maintenus au minimum 2 mois sur la parcelle et la destruction mécanique par enfouissement est possible :

- à partir du 15 octobre si la teneur en argile est supérieure à 25 %,
- à partir du 1^{er} novembre si la teneur en argile est inférieure à 25 %.

ENQUETES RECOLTE

Afin de nous donner des tendances sur les rendements des différents secteurs de Seine-et-Marne, nous réalisons des enquêtes récoltes maïs, soja et betteraves. Voici les liens pour les enquêtes :

[Lien enquête maïs](#)

[Lien enquête soja](#)

[Lien Betteraves](#)

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Composition
Insecticides	
BORAVI WG	Phosmet 500 g/kg
DASKOR 440	Chlorpyrifos-méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l
DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l
MAVRIK FLO	Tau-Fluvalinate 240 g/l
Herbicides	
CARAT	Flurtamone 250 g/l + diflufénicanil 100 g/l
CHLORTOCIDE EL / TORLUGAN 50 SC	Chlortoluron 500 g/l
DAIKO	Prosulfocarbe 800 g/l + clodinafop 10 g/l
DEFI	Prosulfocarbe 800 g/l
FOSBURI	Flufenacet 400 g/l + diflufénicanil 200 g/l
TROOPER	Pendiméthaline 300 g/l + flufénacet 60 g/l
Adjuvants	
MIX-IN/ACTIROB B	Huile de colza estérifiée 842 g/l

Offre Mon rése@u météo IDF invité

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, avec le soutien du Conseil régional Ile-de-France, poursuit son projet de constitution de réseau de stations météo connectées, en collaboration avec les agriculteurs franciliens.

Vous pouvez visualiser de manière interactive l'ensemble des stations déjà mises en place sur le réseau en cliquant sur le lien suivant :

[Localisation des stations](#)

L'offre ci-présente concerne les agriculteurs possédant déjà une station proche de leurs parcelles, et souhaitant accéder au Réseau sans héberger de station sur leur exploitation :

**Offre Mon Rése@u
météo IDF invité :**

120 € HT /an

Pour bénéficier de l'offre de la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France, c'est simple !

**Remplissez le formulaire Excel Abonnement_Invité_Station_Météo
disponible via le lien suivant :**

http://www.ile-de-france.chambagri.fr/MAD/Abonnement_Invite_station_meteo.xls

et renvoyez-le sous format Excel à l'adresse suivante : meteo.sencrop@idf.chambagri.fr

Nos services vous recontacteront rapidement pour vous expliquer la suite des démarches.

Mes p@rcelles donne vraiment bonne mine !

Pour la rentrée, partez d'un bon pied et pensez à vous équiper

**Pour la nouvelle campagne,
nous avons la mine réjouie avec Mes p@rcelles !**

La solution internet des Chambres
d'agriculture, mise en place pour
enregistrer vos interventions
parcelles au quotidien, au
bureau comme au champ.




Contact Laurence Gousson : 06 07 66 86 40
www.mesparcelles.fr

mes
p@rcelles

Photo: Andrey Kuzmin / Eyedea



Retrouvez les bulletins info.pl  Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.